MICROPROGRAMME CYBERSÉCURITÉ

Survol

Le microprogramme en cybersécurité permet aux étudiants d'acquérir des compétences spécifiques dans le domaine interdisciplinaire de la sécurité logicielle sans avoir à remplir entièrement les exigences d'un diplôme. L'inscription à ce microprogramme est idéale pour les étudiants qui souhaitent acquérir rapidement une connaissance générale approfondie de la cybersécurité.

Les étudiants approfondiront leurs connaissances en matière de développement de code sécurisé, de cryptographie appliquée, de sensibilisation à la sécurité, de cyberprotection, etc., ce qui leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences directement utilisables professionnellement.

Exigences d'admission

Le processus d'inscription au microprogramme dépend de votre statut d'étudiant

Étudiants admis et inscrits dans un programme d'études supérieures

Les étudiants qui souhaitent poursuivre un programme d'études supérieures doivent faire demande et être admis à leur programme d'études supérieures avant de s'inscrire à un Microprogramme aux études supérieures.

Si vous êtes admis et inscrit dans un programme d'études supérieures et désirez y ajouter un microgramme, communiquez avec le Bureau des études supérieures (etudesup.genie@uOttawa.ca) de votre faculté.

Étudiants inscrits dans un programme d'études du premier cycle

Les étudiants inscrits dans un programme d'étude du premier cycle peuvent demander à ce programme l'autorisation de s'inscrire au microprogramme en cybersécurité dans le cadre de leur programme du premier cycle s'ils ont complété CSI 2510, MAT 2777 et deux cours en science informatique (CSI), génie du logiciel (SEG) ou génie informatique (CEG) au niveau 2000, 3000 ou 4000 avec une moyenne minimum de 8.0.

Étudiants libres

Les étudiants qui poursuivent un Microprogramme aux études supérieures, sans être admis ou sans avoir l'intention de compléter un programme d'études supérieures, doivent obtenir l'approbation préalable de l'unité académique offrant le microprogramme aux études supérieures.

Si vous désirez suivre le microprogramme en cybersécurité sans être inscrit(e) à un programme d'études supérieures, envoyez un courriel au Bureau des études supérieures (etudesup.genie@uOttawa.ca) de la faculté en y joignant les documents suivants :

- · Curriculum vitae
- Copie de tous les relevés de notes des universités que vous avez fréquentées
- Ajouter tout autre document additionnel si requis pour le microprogramme

Exigences du programme

Les exigences de ce programme ont été modifiées. Les exigences antérieures peuvent être consultées dans les annuaires 2023-2024 (https://catalogue.uottawa.ca/en/archives/).

L'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes :

Cours obligatoires:

SEC 5100 Fundamentals of Cybersecurity 3 crédits 6 crédits de cours optionnels parmi les cours spécialisés en 6 crédits cybersécurité. 1

1

Liste des cours spécialisée en cybersécurité (https://www.uottawa.ca/faculte-genie/etudes-superieures/programmes/microprogrammes/cybersecurite/).